

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Daphné Demers](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7cb920717a46f25e175f288a>

Date d'obtention : 2024-10-25 13:39:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto se divise en plusieurs étapes clés, visant à offrir un soutien concret dans les situations de partage non consensuel d'images intimes. Elle commence par la sensibilisation, où l'intervenant informe les élèves des conséquences juridiques et personnelles du partage de photos intimes. Ensuite, il y a l'étape de signalement, qui consiste à reconnaître un incident et à encourager les élèves à signaler ce type de partage de manière sécurisée. La collaboration est ensuite mise en place entre l'école, les parents, et parfois même les autorités, afin de structurer une réponse appropriée. Enfin, l'étape de soutien post-intervention est cruciale, car elle permet d'accompagner l'élève victime et de sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire pour éviter de nouveaux cas.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les trois mises en situation illustrent des contextes variés et montrent comment chaque intervention exige une approche nuancée. Le premier cas, souvent axé sur l'intimidation par le biais de photos, m'a rappelé l'importance de la réactivité et de la sensibilité face à l'impact émotionnel chez la victime. Le second cas, impliquant une situation de chantage, démontre l'importance de collaborer rapidement avec les autorités pour garantir la sécurité de l'élève. Enfin, le troisième cas, qui traitait de la diffusion involontaire d'une photo personnelle, met en avant l'importance de bien communiquer avec les parents pour leur faire comprendre les enjeux et obtenir leur soutien.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate me semble être celle de la collaboration, car elle implique d'établir un équilibre entre la confidentialité de l'élève, le soutien de l'école, et parfois l'intervention des autorités. Obtenir l'adhésion de toutes les parties, tout en respectant les sentiments et la vie privée de l'élève, peut être un défi. Cette étape demande de bien préparer les intervenants et de développer des stratégies claires pour que chacun des acteurs comprenne son rôle sans empiéter sur le soutien psychologique et émotionnel de l'élève concerné.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

